

# ANIMATEUR (H/F)

Date de parution de l'offre  
Mercredi 4 mai

Temps complet annualisé

Sous l'autorité du Directeur des ALSH, vos missions principales sont les suivantes :

- Assurer l'encadrement des enfants en garantissant leur sécurité physique et affective.
- Assurer, concevoir, proposer et mettre en œuvre des activités d'animations et de loisirs adaptés.
- Participer activement aux réunions d'équipes, à l'élaboration du projet pédagogique et être force de proposition.

## Compétences requises :

- Mettre en œuvre une programmation d'animation en corrélation avec le projet pédagogique
- Préparer, mettre en œuvre et réaliser les animations
- Mettre en place un répertoire d'activités variées en lien avec les spécificités du public et les désirs de l'enfant
- Accompagner, réaliser et évaluer les projets des enfants
- Participer aux éventuelles manifestations de la ville
- Participer au fonctionnement et enrichir la vie de l'équipe d'animation
- Etablir les modes de fonctionnement de l'accueil de loisirs : règles de vie, consignes de sécurité, rythmes de vie des enfants
- Partager les informations en sa possession avec l'équipe d'animation et rendre compte au directeur de toutes les situations particulières (fonctionnement, familles, enfants, partenaires)
- Entretenir des relations quotidiennes et courtoises avec les collègues, les partenaires et les usagers
- Utiliser de façon pertinente le matériel et les équipements d'accueil, participer à l'inventaire et aux commandes du matériel
- Participer au rangement et à l'entretien des locaux

## Savoir-être :

- Assiduité et ponctualité durant le travail
- Autonomie et rigueur
- Sens de l'observation, de l'initiative et des responsabilités
- Discrétion professionnelle
- Sens du relationnel
- Tenue correcte exigée
- Sens du service public

## Contraintes du poste :

- Responsabilité civile, pénale, administrative et morale
- Rythmes de travail et pics d'activités liés aux périodes d'accueil des enfants

- Obligation de prendre des congés sur les vacances scolaires principalement

## HORAIRES

### > Période Scolaires

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 7h25 à 8h30 (selon planning) - 11h15 à 13h25 - 16h15 à 19h00

Mercredi : 9h15 heures dans un créneau de 7h25 -19h00

Réunion d'1heure 15 par semaine

### > Période des Vacances Scolaires

9h15 heures de travail par jour dans un créneau de 7h25 -19h

Formations et expériences requises

BAFA requis

Contact

[Postuler en ligne](#)

ou

Envoyer votre candidature à l'adresse électronique : [recrutement@mairiesnlb.fr](mailto:recrutement@mairiesnlb.fr)